

Monsieur Renaud MUSELIER
Président du Conseil Régional Sud Provence Côte d'Azur
Hôtel de Région
27 place Jules Guesde
13481 MARSEILLE Cedex 20

Objets travaux ligne de Nice à Breil et Nice à Vintimille, desserte T.ER

Monsieur le Président,

L'affluence voyageurs dans les Alpes Maritimes, 2^{ème} banlieue de France après Paris, ne cesse de progresser et plus encore en périodes touristiques. Nous constatons chaque année une nouvelle dégradation des services : trains TER supprimés, en retard, en panne, trains bondés Face à cette situation les salariés triment pour respecter leur prise et fin d'embauche et se rendre à leur domicile, des usagers et touristes sont désorientés par l'absence de service public dans les petites et moyennes gares déshumanisées par la fermeture totale de guichet ou une réduction drastique de leur ouverture dans les grandes gares littorales telles Nice Cannes, Antibes Monaco et Menton. Redonner vie à ces guichets fermés aujourd'hui, serait déjà un moyen sensible d'informations et d'échanges avec les usagers pour mieux les accompagner dans les problèmes inhérents au service TER et à la situation présente.

Alors que la Région est à l'origine de campagnes médiatiques pour développer l'usage des TER dans le cadre de l'utilisation de moyens de transport publics décarbonés, les trains du quotidien TER ne sont pas en mesure d'assurer dans des conditions acceptables ce service. Les associations de consommateurs classent la région Sud PACA au dernier rang de la qualité du service offert aux usagers TER de l'hexagone

À cette situation déjà complexe pour les usagers, des travaux nocturnes nécessaires pour le bon fonctionnement de la ligne littorale, entre Nice et Vintimille, sont prévus la nuit à partir du 15 septembre 2024 du dimanche 21h 00 au jeudi 6h 00 et jusqu'au 26 juin 2025 soit 10 mois consécutifs

Nous savons pertinemment que les infrastructures ferroviaires ont été abandonnées de toute modernisation et même d'entretien des décennies durant par les pouvoirs publics. Le tout voiture a été préféré, les lignes TGV ont été construites au détriment des infrastructures des trains du quotidien. Ces dernières années les dangers du changement climatique (tornades, tsunamis, cyclones ...) ont orienté les pouvoirs publics à mettre en œuvre une politique de transport décarboné. Ils se sont souvenus que le rail avait cet avantage.

Seulement avec des décennies de retard en matière d'entretien, la mise à niveau, la modernisation et la pérennisation des infrastructures ferroviaires ont un coût élevé et demandent du temps pour l'exécution des travaux. Aujourd'hui la sécurité des usagers exige que les travaux soient effectués en urgence. C'est le cas pour la ligne littorale Grasse Cannes Nice Monaco Vintimille, la ligne Nice Breil Tende > Cuneo et la ligne du Chemin de fer de Provence. Il a fallu des années de luttes pour

obtenir le financement utile à la modernisation des lignes à voie unique Nice Breil Tende et le Chemin de fer de Provence.

Aujourd'hui les financements des différents partenaires ont été acquis et les travaux sur chacune des lignes s'activent. Pour ce faire et maintenir le service aux usagers, des cars de substitution ont été mis en place dans des horaires qui ne peuvent être satisfaisants pour toutes les catégories d'usagers.

Aussi après la mise en place des moyens de substitution aux TER, leurs suivis est nécessaire de manière à corriger les imperfections qui peuvent être péjorantes pour les usagers : horaires, temps de parcours, arrêts etc.

D'autre part nous relevons une catégorie d'usagers abonnés qui sont dans l'impossibilité d'opter pour le transport de substitution dans leur trajet du quotidien: temps de parcours incompatible avec leur vie familiale (les horaires ne donnent pas la possibilité d'accompagner les enfants à l'école pour une catégorie de parents par exemple), une amplitude plus importante du transport, les horaires ne satisfont pas les prises et fin d'embauche .Cette catégorie de salariés se déplace par ses propres moyens augmentant sérieusement leur frais de déplacement, avec une perte significative de leur pouvoir d'achat.

Néanmoins nous restons persuadés que ces travaux demeurent indispensables, mais que la Région Sud doit se pencher sur les possibilités d'amélioration des moyens de substitution et faire en sorte d'apporter une compensation financière aux abonnées qui sont dans l'obligation d'utiliser un moyen de transport personnel durant les travaux ferroviaires

Sur la ligne Vintimille Breil Tende Cuneo dont la branche Nice Breil est fermée pour 16 mois à compter du 2 septembre 2024. Comme nous l'avons exprimé lors de nos différents entretiens nous réclamons à nouveau que 2 à 3 navettes supplémentaires au départ de Vintimille puissent améliorer le transport au quotidien des populations de la vallée de la Roya.

Dans la situation actuelle quelle que soit les améliorations apportées aux systèmes de transport ferroviaires, routiers et maritimes, les problèmes de desserte de la Principauté Monégasque à échéance perdureront. Une solution onéreuse mais efficace, décarbonée et dans l'air du temps permettrait de doubler les navettes TER qui desservent aujourd'hui la gare de Monaco. IL s'agit de ressortir le dossier TGV Marseille Nice projet de SNCF Réseau. La Principauté avait alors demandé l'extension du TGV jusqu'à Monaco et Vintimille en participant par ailleurs financièrement à cette étude complémentaire. Le projet TGV a été abandonné en 2013 pour le développement des trains du quotidien. En reprenant ce dossier, une nouvelle infrastructure ferroviaire pourrait être construite au départ de Nice à destination de Monaco. Solution onéreuse mais pérenne qui pallierait aux difficultés de dessertes d'aujourd'hui et à venir.

Souhaitant une nouvelle approche de la desserte TER pendant les travaux Nice Breil y compris les conséquences dans la vallée de la Roya et sur les travaux de nuit ligne Nice Monaco Menton,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,

L'expression de mes sentiments respectueux et cordiaux.

Le Président Germain NALLINO

0695306043

Destinataires ; Préfecture AM, Département AM, Métropole Nice, Élus